

INFORMATION AVANT UN TRAITEMENT PAR PLASMA RICHE EN PLAQUETTES (PRP)

Madame, Monsieur,

Suite à une consultation spécialisée dans notre centre d'imagerie, et après un avis de l'un de votre médecin ou spécialiste, l'indication d'une injection de PRP a été retenue. Elle sera pratiquée avec votre consentement. Vous avez la liberté de l'accepter ou de la refuser. Une information vous est fournie sur les principes de ce traitement, le déroulement de l'intervention et ses suites.

Que signifie PRP ?

Il s'agit de plasma riche en plaquettes ; les plaquettes sont des cellules sanguines riches en facteurs de croissance, avec un rôle clé dans le processus de cicatrisation et réparation tissulaire, notamment tendineuse. Ce Plasma Riche en Plaquettes est obtenu par centrifugation d'un échantillon de votre propre sang. Cette procédure est réalisée par notre infirmière le jour-même du traitement sans transport ni conservation afin de garantir la qualité du prélèvement.

Quelle est l'effet de l'injection de PRP ?

L'injection de PRP au sein du tendon permet par le biais des facteurs de croissance contenus dans les plaquettes d'accélérer la cicatrisation du tendon lésé et de faciliter sa guérison. Les effets de l'injection commencent à apparaître à partir de 4 semaines après le geste. L'efficacité est variable d'un patient à l'autre et n'est pas garantie.

Est-ce que l'injection de PRP est indiquée pour moi ?

Si vous avez une lésion tendineuse et que les traitements médicaux habituels n'ont pas pu vous procurer de soulagement, alors la thérapie au PRP peut être la solution. La consultation préliminaire permettra de vérifier que cette injection peut être réalisée dans de bonnes conditions et que vous êtes éligible à ce traitement.

Quelle est la différence avec l'infiltration de corticoïdes ?

L'infiltration de corticoïdes a comme but de diminuer l'inflammation liée à la lésion tendineuse et donc de diminuer la douleur ; les corticoïdes n'ont néanmoins pas d'effet sur la cicatrisation tendineuse.

Comment prépare-t-on et utilise-t-on le PRP ?

Pour préparer le PRP, une simple prise de sang est nécessaire. Le sang prélevé par notre infirmière est ensuite placé dans une centrifugeuse pour pouvoir isoler vos plaquettes riches en facteurs de croissance. La centrifugation permet d'augmenter la concentration en plaquettes et facteurs de croissance jusqu'à 5 à 6 fois leur concentration initiale.

Le produit obtenu à partir de votre propre sang est ensuite injecté sous contrôle échographique dans le tendon lésé ou sous contrôle radiologique dans l'articulation souffrante. Le repérage échographique permet de cibler de façon très précise les zones les plus atteintes du tendon, notamment les fissures tendineuses. Une désinfection soignée sera réalisée avant l'injection.

Il est déconseillé de faire une anesthésie locale, car il est possible que cette anesthésie diminue l'action des plaquettes au niveau du tendon lésé. L'injection peut donc être douloureuse

Y'a –t-il des précautions particulières avec ce type de traitement ?

L'utilisation des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) est interdite 10 jours avant et 15 jours après la procédure, car ils peuvent réduire l'efficacité du traitement. En cas de prise d'anti-inflammatoires, le RDV sera reporté à une date ultérieure.

En cas de douleurs, appliquer de la glace régulièrement et/ou prendre du Paracétamol (jusqu'à 3 g/jour). Un repos de l'articulation et du membre ayant bénéficié du geste est hautement souhaitable.

Quels sont les risques du traitement par PRP ?

Dans la mesure où il s'agit de votre propre sang, il n'y a aucun risque lié à la transmission de maladie comme pour les transfusions sanguines.

Une infection, bien que très rare, reste une complication possible, même si toutes les précautions seront prises. Leur incidence est très faible de l'ordre de 1 infection pour 70000 infiltrations. Elles surviennent le plus souvent dans les 48 à 72 heures. En cas de fièvre ou anomalie au point de ponction (rougeur, gonflement), qui sont des possibles signes d'infection, il est important de contacter immédiatement votre médecin traitant ou le service de radiologie au numéro du cabinet où vous avez passé votre examen.

Il est possible de ressentir pendant 48H des sensations de chaleur ou de tension au niveau de la zone d'infiltration.

Prise en charge

La Caisse d'Assurance Maladie **ne rembourse pas ce traitement que nous vous proposons.**

Avant le traitement, Il est important de signaler au médecin qui va réaliser le geste :

- Toute fièvre

oui non

- Toute infection

oui non

- Toute lésion cutanée (plaie ou mycose en particulier)

oui non

- Tout traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Préviscan, Sintrom, Solupsan, Ticlid ...)

oui non

- La prise d'anti inflammatoires dans les jours précédant l'examen,

oui non

- Si vous avez une maladie du sang, des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple),

oui non

- Toute allergie aux médicaments et notamment les anesthésiques locaux ou l'iode.

oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....
.....
..

Le jour de l'examen :

Pour l'examen :

Apportez la liste écrite des médicaments que vous prenez.

Venez de préférence accompagné(e).

Il ne faut pas être à jeun.

Après l'examen

Un repos est conseillé pendant 48 h pour une meilleure efficacité.

Des douleurs peuvent survenir au point de ponction lors de l'infiltration ou dans les 48 h qui suivent.

En cas de douleurs, appliquer de la glace ou prendre du Paracétamol (jusqu'à 3 g/jour). **L'utilisation des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) est interdite 15 jours après la procédure, car ils peuvent réduire l'efficacité du traitement.**

En cas de fièvre ou anomalie au point de ponction (rougeur, gonflement, douleurs prolongés), qui sont des possibles signes d'infection, il est important de nous contacter immédiatement ou contacter votre médecin traitant

Un contrôle en échographie sera prévu à 6 semaines après le geste pour évaluer la cicatrisation tendineuse.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieur
a personnellement rempli cette fiche le

et donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature

Nom du médecin radiologue ayant réalisé la consultation :

Signature :